Le petit LUZARCHOIS

Lettre d'information municipale n° 3 — Novembre – Décembre 2026



Chères Luzarchoises,
chers Luzarchois,

La grave crise budgétaire que traverse notre pays frappe directement les communes. En 2027, Luzarches pourrait être ainsi impactée à hauteur de 185 000 €, selon le projet de loi de finances, alors que nos charges et les contraintes réglementaires continuent d'augmenter. Les incivilités, notamment les dégradations et dépôts sauvages, alourdissent également nos dépenses. À ces difficultés s'ajoute la suppression, depuis avril dernier, des aides départementales aux communes, jusqu'alors essentielles au financement de nos investissements. Notre priorité reste de préserver des finances communales saines, tout en maintenant des services publics de qualité. Cela nous conduit à rechercher des économies, à optimiser nos recettes et à étaler certains investissements.
Nous avons ainsi décidé de réduire les horaires d'accueil de la mairie pendant les vacances scolaires, d'adapter l'entretien et le fleurissement de certains espaces verts, notamment pour améliorer la sécurité de nos agents, et d'échelonner les travaux de réfection de voirie.
Ces choix responsables visent à préserver durablement notre capacité d'action au service de Luzarches.
Je vous remercie de votre compréhension et vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, de très belles fêtes de fin d'année.

Toujours à votre écoute

Votre Maire,
Michel Mansoux

Votre agenda

10 nov.	19h	Réunion publique "sécurité"	mairie
11 nov	10h30	Cérémonie patriotique	monument aux morts
20/22 nov.		Marché de Noël	centre & Place République
1/24 déc.	17h	Calendrier de l'Avent	mairie
4 déc	19h30	Soirée "Jeux familles"	salle Blanche Montel
6 déc.	15h30	Concert de Noël	église St Côme/St Damien
9 déc.	18h30	Réception "nouveaux Luzarchois" et médaillés du travail	mairie
11/13 déc.		Expo peinture	salle Blanche Montel
12 déc.		Sortie à Troyes	

Marché de Noël les 20, 21 et 22 novembre



Très attendu par les Luzarchois, le marché de Noël promet une nouvelle fois de beaux moments de convivialité et de magie, du parvis de la mairie jusqu'au bout de la place de la République. Entre promenades en calèche ou à poney, mascottes, feu d'artifice, concert Gospel et rencontre avec le Père Noël, petits et grands trouveront de quoi s'émerveiller tout au long du week-end. Avec une trentaine de chalets remplis d'idées cadeaux, des espaces de restauration et de quoi se réchauffer autour d'une boisson chaude, la Municipalité, les commerçants et les bénévoles vous réservent de nombreuses surprises. Les temps forts à ne pas manquer :

Vendredi 20 > 17h30 > Ouverture officielle - Place du marché suivie des chants de Noël de la chorale de Luzarches

Samedi 21 > 19h > Chants de Noël - aux abords du kiosque
20h > Feu d'artifice - Place de la République
20h30 > Concert Gospel - Église Saint Côme et Saint Damien

Retrouvez le programme complet sur luzarches.net.

Nouveaux Luzarchois, Bienvenue !

Vous êtes arrivés à Luzarches courant 2026 ? Faites-vous connaître en mairie au 01 30 29 54 54 afin de vous inscrire à la **réception organisée en votre honneur le 9 décembre à 18h30**. La Municipalité sera heureuse de vous accueillir et de vous souhaiter la bienvenue dans la commune.

Gardons le contact !

Le Maire, Michel MANSOUX : 06 81 92 04 82 - michel.mansoux@luzarches.net
Services à la population : 01 30 29 54 54 - mairiedeluzarches@luzarches.net
Service urbanisme : urbanisme@luzarches.net
Police pluricommunale : 09 71 57 18 82
Secrétariat technique : secretariat.technique@luzarches.net

Voirie

Stationnement : nouvelles règles expérimentales dès le 1er janvier 2027

À compter du 1er janvier 2027, la Ville mettra en place, à titre expérimental pour deux ans, une réglementation du stationnement sur les places de la Gare et de la Garenne. Les emplacements matérialisés en bleu resteront gratuits mais leur durée d'occupation sera limitée afin de favoriser la rotation des véhicules, notamment au bénéfice des familles, des patients des cabinets médicaux et des commerces de proximité.
Des disques de stationnement seront disponibles gratuitement en mairie dès le 1er décembre 2026. Par ailleurs, une vignette de stationnement gratuite sera proposée aux habitants utilisant quotidiennement la gare et résidant à plus de 800 mètres de celle-ci. Délivrée sur présentation de justificatifs, elle pourra être obtenue lors d'une permanence organisée le 18 décembre de 17 h à 21 h, puis aux horaires habituels d'ouverture de la mairie. Ce dispositif vise à mieux partager les places disponibles tout en préservant les besoins des usagers réguliers de la gare.



Parkings concernés	Durée maximale de stationnement	Horaires d'application
Parking de la gare	1h30	6h30/17h30
Parking de la Garenne	1h30	6h30/17h30
Parking de l'Ange	2h	9h/19h
Centre-ville	2h	9h/19h

Seniors

La commune offre un repas aux seniors luzarchois de plus de 70 ans

Dans le cadre de ses actions en faveur des aînés et à l'occasion des fêtes de fin d'année, la Municipalité de Luzarches invite les seniors à profiter d'un bon repas d'une valeur de 30 €, à valoir dans l'un des cinq restaurants partenaires de l'opération :
- Le Lutetia
- O'Bento
- Ma Crêpe
- Le Zeralda
- Le Restaurant du Mont Griffon

Pour en bénéficier, il convient de compléter le coupon-réponse joint et de le déposer en mairie **avant le 23 novembre 2026**.
Chaque participant devra choisir un restaurant lors de son inscription. Ce choix est définitif et ne pourra pas être modifié ultérieurement. Les bons repas, nominatifs, seront exclusivement valables dans l'établissement sélectionné. La remise des bons sera assurée en mairie le vendredi 4 décembre 2026, de 14h à 17h et le samedi 5 décembre 2026, de 10h à 12h. Aucun bon ne pourra être distribué en dehors de ces dates et horaires. Les restaurateurs partenaires disposeront d'une liste officielle des bénéficiaires inscrits dans leur établissement.

Coupon-réponse - Repas des seniors 2026 à compléter et déposer en mairie avant le 23 novembre

Nom :Prénom : Date de naissance :

Nom du conjoint :Prénom : Date de naissance :

Adresse : Téléphone :

Choix du restaurant (Cochez une seule case)

❑ Le Lutetia ❑ O'Bento ❑ Ma Crêpe ❑ Le Zeralda ❑ Le Restaurant du Mont Griffon

❑ J'ai pris connaissance du fait que mon choix de restaurant est définitif et ne pourra pas être modifié après mon inscription. Ces bons devront être utilisés avant le 31 janvier 2027.

Date : Signature :

Directeur de la publication : Michel MANSOUX - Conception : Service communication - Mairie de Luzarches : Place de la Mairie - 95270 Luzarches / Impression : Dupliprint 2 550 ex.